Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 38 (1930)

Heft: 11

Artikel: XIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-557034

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Weise durch starken Besuch unterstützen. Die Ausstellung in Dresden war eine internationale. Eine Reihe großer und kleiner Staaten sicherte ihr durch die Mitarbeit diesen Charakter. Der Kern des Ganzen war aber doch ein starkes, deutsches Bekenntnis, für die Wohlfahrt des Volkes alles einzusetzen. So wurde die Ausstellung trotz allem, was damit verbunden war, ein nationales Werk. Das muß und wird auch gelten für die schweizerische Ausstellung des nächsten Jahres. A. R.

XIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge.

La XIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge vient d'avoir lieu à Bruxelles du 6 au 11 octobre 1930. Si cette semaine passée par les délégués dans la capitale belge n'a pas été favorisée par le beau temps, elle a par contre été très instructive pour tous ceux qui s'intéressent aux multiples questions dont s'occupent les Croix-Rouges du monde entier.

Cinquante et une sociétés nationales de la Croix-Rouge s'étaient fait représenter à la Conférence, ainsi que 53 gouvernements, de sorte que le nombre des participants fut très élevé et dépassait 300 personnes. La Croix-Rouge suisse avait délégué à Bruxelles son président, M. le Dr A. von Schulthess, M. le Ministre Dinichert et le Dr de Marval; le Gouvernement fédéral était représenté par le Médecin en chef de l'armée, M. le colonel Hauser, le colonel Thomann, pharmacien en chef, et le major d'Erlach, de l'E. M. G.

Les séances quotidiennes des commissions et les assemblées plénières eurent lieu à proximité immédiate du Palais royal, dans un des plus beaux quartiers de la ville, et le Palais des Académies avait été fort bien aménagé pour recevoir tous les services que nécessite une conférence de grande envergure. On ne peut que féliciter la Croix-Rouge de Belgique pour l'organisation magistrale de cette réunion mondiale.

C'est dans une belle atmosphère de paix et de concorde que les nombreuses séances se sont déroulées et, déjà à la séance d'ouverture, présidée par M. le professeur Nolf, le distingué président de la Croix-Rouge belge, il fut réconfortant de voir siéger les uns à côté des autres et, dans la plus parfaite entente, les membres du Comité international de Genève et ceux de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, alors que ces deux organisations avaient eu, jusqu'à l'accord heureusement intervenu à La Haye en 1928, tant de difficultés matérielles et morales de collaborer dans leur utile travail. Depuis que le statut international de la Croix-Rouge a été fixé, c'est la première fois que ces deux associations — C. I. C. R. et Ligue — assistaient officiellement à une Conférence internationale, et ce fut un spectacle réjouissant de voir aux côtés du président de la Conférence, M. Nolf, les présidents respectifs de la Ligue, l'honorable J. Barton Payne, et du C. I. C. R., notre distingué compatriote M. Max Huber.

LL. MM. le roi Albert Ier et la reine Elisabeth ont honoré de leur présence la séance d'ouverture; S. M. la reine, qui avait accepté la présidence d'honneur du Congrès, fut longuement applaudie lorsqu'elle apparut dans la loge royale.

Il serait trop long d'entrer dans les détails des travaux de la XIVe Conférence; nous aurons du reste certainement l'occasion d'y revenir. Disons seulement que les questions mises à l'ordre du jour ont nécessité la formation de six Com-

missions qui ont eu à traiter les sujets suivants:

1re Commission: La nouvelle Convention de Genève de 1929, et la Convention relative au traitement des prisonniers de guerre; l'activité de la Croix-Rouge en cas de guerre maritime; les mesures d'adoucissement en cas de blocus; l'aviation sanitaire.

2e Commission: La standardisation du matériel sanitaire et les marques d'identité de ce matériel.

3e Commisson: La protection des populations civiles contre la guerre chimique et bactériologique.

La *4e Commission* s'est occupée des rapports sur l'activité du Comité international et des travaux de la Ligue au cours des dernières années, puis de l'extension du mouvement de la Croix-Rouge dans le monde, et enfin du rôle de la Croix-Rouge comme facteur de rapprochement entre les peuples, ainsi que de l'organisation des Croix-Rouges de la Jeunesse.

5e Commission: Organisation des Croix-Rouges nationales en vue des calamités et leur collaboration en vue de la création d'une Union internationale de secours (projet Ciraolo).

Enfin, la *6e Commission* avait à traiter des questions touchant la formation des gardes-malades, leur enrôlement par les Croix-Rouges, et leur spécialisation comme infirmières-visiteuses ou infirmières d'hygiène sociale.

Comme d'habitude, ces Commissions ont exposé les résultats de leurs travaux en séances plénières où les résolutions et les vœux qu'elles ont formulés ont été mis aux voix et approuvés par la Conférence dans son ensemble. Nous aurons certainement à reparler de certaines questions qui peuvent intéresser plus particulièrement notre Croix-Rouge suisse.

Une manifestation charmante eut lieu au début d'une des séances plénières: précédés du drapeau belge et du fanion international, un groupe de jeunes filles et de jeunes gens, membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Belgique, vint se placer en face des délégués de toutes les nations. Après une courte allocution d'une fillette d'abord, d'un jeune garçon ensuite, les délégués de chaque Croix-Rouge représentée à la Conférence reçurent pour la Croix-Rouge de la Jeunesse de leur pays un album rempli de souvenirs de la Belgique. Cette cérémonie touchante achevée, les enfants belges se retirèrent, non sans avoir été longuement acclamés par l'assistance émue par ce geste gracieux de solidarité internationale.

A la dernière séance, l'assemblée a décidé que la prochaine Conférence internationale aurait lieu à Tokio en 1934, sur l'invitation pressante de la Croix-Rouge japonaise et du Gouvernement nippon.

Mais ce n'est pas seulement en réunions de Commissions qu'on prend contact, ni en séances plénières que se fait tout le travail; c'est encore et surtout à l'occasion des entretiens entre délégués, par des conversations amicales, à l'occasion de réunions officielles ou non où l'on parle plus librement et où l'on parvient souvent à se mieux comprendre.

Grâce à la large hospitalité belge, les occasions d'apprendre à se connaître n'ont pas manqué, elles ont même été nombreuses et variées à Bruxelles, puisque tous les soirs il y eut des réceptions soit au Palais royal, chez des ministres, au siège de la Croix-Rouge, au théâtre où les délégués furent invités par la Croix-Rouge de Belgique, ou bien encore chez d'aimables particuliers.

L'importance des questions soulevées par la XIVe Conférence provoquait les échanges d'idées les plus intéressants

entre les représentants des différentes Croix-Rouges et les délégués des gouvernements. Il est à souhaiter que la parfaite entente et la complète harmonie qui n'ont cessé de régner au cours de la Conférence de 1930 aient une répercussion pacifique et mondiale, tant pour les Croix-Rouges nationales que dans l'intérêt d'un rapprochement entre les peuples, grâce à la charité, à la compréhension mutuelle, à l'amour du prochain et au dévouement de ceux qui s'intéressent à l'avenir d'une humanité meilleure, d'une humanité toujours souffrante et parfois encore bien divisée. Dr *Ml.*

Jubilé de 60 ans de la Croix-Rouge britannique.

La Croix-Rouge britannique vient de fêter ses noces de diamant. Elle fut fondée en 1870 par le colonel Lloyd Lindsay, plus tard lord Wantage, pour répondre au désir des Anglais qui voulaient secourir les blessés pendant la guerre franco-prussienne. Ainsi fut créée la « Société nationale de secours aux malades et blessés en temps de guerre », mais que l'on prit vite l'habitude d'appeler la Croix-Rouge. Des sections furent fondées dans les différents comtés, et, en un mois, la société réunit une somme de 5 millions de francs et envoya vingt médecins chez les Français et vingt chez les Allemands. A la fin de la guerre, les ambulances anglaises comptaient deux cents médecins et infirmières. La guerre finie, on employa l'argent qui restait à instruire des infirmières, à former un personnel médical. C'est ainsi que la Croix-Rouge britannique fut à même de fournir médecins, infirmières et matériel durant la guerre turco-serbe de 1876-77, la campagne du Zoulouland de 1879, la guerre du Transvaal de 1881, l'expédition d'Egypte en 1882, les campagnes du Soudan en 1884-85 et 1898, la guerre gréco-turque de 1897. Pendant la guerre sud-africaine de 1899-1901, elle possédait deux trains sanitaires et un navire-hôpital; elle fournit encore des médecins, des infirmières, du matériel sanitaire et des médicaments en masse.

Pendant la guerre mondiale, la Croix-Rouge britannique a fait un effort énorme et accompli une œuvre admirable. Un comité mixte de la Croix-Rouge et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem fut constitué et bientôt officiellement reconnu par le Ministère de la Guerre. Ce comité prit en main la direction de l'aide volontaire aux blessés; il reçut en quatre ans une somme totale de fr. 547 125 875. En octobre 1918, la Croix-Rouge avait 9234 personnes sous ses ordres; elle avait engagé 400 médecins, dont 236 furent envoyés hors des Iles Britanniques, elle avait 6158 infirmières qualifiées, elle contrôlait encore l'organisation du détachement de secours volontaire et commandait à ses 126 000 membres — dont 90 000 femmes — qui s'occupaient du transport des malades et des blessés, de l'entretien des hôpitaux et des ambulances. D'octobre 1914 à juin 1920, la Croix-Rouge dépensa 50 millions de francs pour le transport des blessés, 125 millions pour le ravitaillement des blessés et des prisonniers de guerre, elle eut 2000 ambulances sur le front, grâce auxquelles 10 millions d'hommes ont été transportés. La Croix-Rouge fonda encore l'hôpital du roi Georges et pourvut à son entretien, elle donna de gros subsides au Ministère des Pensions pour permettre à des malades et à des blessés de suivre des traitements spéciaux, elle paya les frais de